

Effets des Programmes Publics sur l'Inclusion Financière en Algérie : Etat des Lieux et Perspectives

Effects of Public Programs on Financial Inclusion in Algeria: An Overview and Future Prospects

IBBOU AMINA¹, ARROUDJ HALIM²

¹ Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de gestion Université Oran 2
Mohamed Benahmed (ALGERIE), aminaibbou@gmail.com ,

² Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de gestion Université Oran 2
Mohamed Benahmed (ALGERIE), halim.arroudj31@gmail.com.

Date de réception : 14/06/2025 ; **Date d'acceptation:** 12/12/2025 ; **Date de publication :** 25/12/2025

Résumé : Cet article analyse l'impact de la finance islamique sur l'inclusion financière en Algérie à travers une approche à la fois théorique et empirique. Il se focalise sur les programmes publics visant à renforcer le cadre juridique, fiscal et prudentiel pour favoriser le développement de la finance islamique, en particulier en direction des populations rurales et vulnérables. Ces initiatives s'inscrivent également dans une stratégie plus large de lutte contre le secteur informel, notamment avec la réforme du calcul du PIB amorcée en 2022.

L'étude adopte une approche multidimensionnelle – conceptuelle, doctrinale, contextuelle et empirique – pour évaluer l'accessibilité des produits financiers islamiques et le rôle des banques islamiques en termes de mission, de services et de conformité aux principes de la charia. En plus d'un cadrage notionnel de l'inclusion financière, l'article souligne que, malgré une reconnaissance générale du lien entre finance islamique et inclusion financière, ce lien reste encore très faible dans le contexte algérien.

Mots- clés : Finance islamique, Inclusion financière.

Codes de classification Jel : G21, G28, O16, Z12

Abstract : This article analyzes the impact of Islamic finance on financial inclusion in Algeria through both theoretical and empirical approaches. It focuses on public programs aimed at strengthening the legal, fiscal, and regulatory frameworks to support the development of Islamic finance, particularly targeting rural and vulnerable populations. These initiatives are also part of a broader strategy to combat the informal sector, notably with the reform of GDP calculation introduced in 2022.

The study adopts a multidimensional approach—conceptual, doctrinal, contextual, and empirical—to assess the accessibility of Islamic financial products and the role of Islamic banks in terms of their mission, services, and compliance with Sharia principles. In addition to a conceptual framing of financial inclusion, the article highlights that, although the link between Islamic finance and financial inclusion is generally acknowledged, this relationship remains very weak in the Algerian context.

Keywords: Islamic Finance, Financial inclusion.

Jel Classification Codes : G21, G28, O16, Z12

INTRODUCTION

Dans un **contexte mondial** marqué par la recherche d'une plus grande inclusion financière, les **pays en développement** font face à des défis persistants en matière d'accès équitable aux services financiers.

En 2023, le secteur mondial de la **microfinance** a atteint une taille de marché total estimée à 195.3 milliards de dollars en portefeuille de prêts bruts. Ce constat est le résultat d'une hausse de 8.4 % du nombre d'emprunteurs ayant profitée des services de microfinance, notamment de micro-crédits, comparée à l'année 2022.

En 2023, le total des actifs de la **finance islamique** dans le monde s'élève à 3 380 milliards de dollars, contre 3 250 milliards en 2022, marquant une augmentation de 4 % par rapport l'année 2022. Cette progression est tirée principalement par la croissance continue du secteur bancaire islamique dans le monde. Ces chiffres montrent clairement que l'inclusion financière est un enjeu majeur pour les pays qui désirent améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes en difficiles ou en situation de pauvreté.

Pour les pays en développement, la **microfinance et la finance islamique** peuvent servir de moyens indispensables pour promouvoir l'inclusion financière et, ainsi, réduire à la fois le poids de la sphère informelle et le niveau de pauvreté.

Promouvoir l'accès aux services financiers pour les individus vulnérables ou exclus du secteur bancaire afin de bâtir une société plus inclusive, plus ouverte à la diversité, aux nouvelles technologies et à la proximité, **devient alors une priorité cruciale pour l'inclusion financière.**

L'inclusion financière, **peut dans ce sens, être définie comme étant** « la capacité pour tous les individus et entreprises à accéder à des produits et services financiers utiles et abordables (comptes bancaires, crédit, épargne, assurance), est considérée comme un levier essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion du développement économique ». **Pourtant, dans de nombreux pays à majorité musulmane**, une frange importante de la population demeure exclue du système financier formel, souvent pour des raisons culturelles, religieuses ou de méfiance vis-à-vis des produits bancaires classiques, fondés sur l'intérêt.

Si l'on se réfère à la région Moyen Orient et Afrique du Nord, au cours de la période (2022-2023), la taille du marché de la **microfinance** reste encore très limitée, ne représentant que 1.9 % du portefeuille mondial des prêts bruts, soit environ 3.7 milliards de dollars.

Pour ce qui est du secteur de la **finance islamique**, en 2023, les Pays du Conseil de Coopération du Golfe ont vu la valeur du total de leurs actifs atteindre 795 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 770 milliards de 2022, ce qui représente une augmentation de 3.3 %.

Ainsi, les estimations concernant la valeur totale des actifs de la finance islamique pour l'ensemble des **pays de la région MENA** en 2022 et 2023 devraient être considérablement supérieures à celles observées dans les Pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Cela veut dire, que la **microfinance et la finance islamique** offrent de réelles possibilités pour la région, tout dépend du niveau de développement du segment et des objectifs tracés par chaque pays de la région.

En Algérie, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour soutenir les jeunes sans emplois ou les artisans sans emplois, sans garanties bancaires, notamment par le biais de **dispositifs** tels que l'ANSEJ (actuellement Anade), la CNAC ou l'ANGEM, ainsi qu'en ayant recours à la **finance islamique** ou encore par l'investissement et l'utilisation des **nouvelles technologies financières**, un choix qui concourt à favoriser l'inclusion financière et, par conséquent, réduire l'informel, l'exclusion et la pauvreté.

C'est dans ce contexte que la **finance islamique**, basée sur les principes de la charia, se positionne comme une alternative crédible et inclusive. Elle interdit la spéculation excessive, la rente et l'intérêt (riba), et privilégie le partage des profits et des pertes ainsi que le financement d'activités réelles et éthiques. À travers ses instruments tels que la Mourabaha, la Moudaraba, l'Ijara ou encore la **microfinance islamique**, cette forme de finance peut contribuer à attirer des segments de la population historiquement réticents à l'usage des services bancaires classiques.

En Algérie, l'idée de recourir à la **finance islamique** repose sur les arguments ci-dessous :

1. La finance islamique est une vraie alternative qui offre des solutions spécifiques pour ceux qui sont :
 - Réticent aux services financiers classiques, fondés sur la perception ou le versement de l'intérêt,
 - Pour la transparence, la communication et à l'éthique dans la gestion de la relation client-banque,
 - Favorable aux produits bancaires ou financiers islamiques fondés sur la participation ou le paiement des marges brutes que sur le paiement d'agios.
2. La finance islamique a permis d'ouvrir la voie à d'autres types d'intermédiaires financiers,
3. La finance islamique, compte tenu du contexte social spécifique à notre pays, à contribuer à la création des fonds de garanties publiques tels que CGCI-pme et le FGAR.

En Algérie, bien que notre système bancaire soit relativement développé, l'inclusion financière reste limitée. Selon les données de la Banque mondiale et de la Banque d'Algérie, une large proportion de la population demeure non bancarisée. A titre indicatif, le **réseau bancaire algérien** est composé de 1 747 agences bancaires fin de 2023, contre 1 721 fin de 2022, traduisant ainsi une densité d'une agence bancaire pour 26 690 habitants en 2023, contre 26 628 habitants en 2022, alors que la norme internationale est d'une (1) agence pour 10 000 habitants.

Consciente de cet écart, l'Algérie a amorcé, ces dernières années, une série de réformes visant à introduire et promouvoir la finance islamique à travers les banques publiques et privées. **L'objectif affiché est triple : aller progressivement vers un système bancaire hybride**, drainer une épargne informelle importante et améliorer l'inclusion financière, notamment dans les zones rurales et auprès des populations sensibles aux arguments religieux.

Cependant, **malgré les avancées législatives et réglementaires** et l'émergence progressive de nouveaux produits islamiques, bien qu'il demeure difficile d'évaluer avec précision l'impact réel de l'adoption de la finance islamique sur l'amélioration de l'inclusion financière en Algérie, **nous jugeons qu'il est possible de fournir quelques chiffres, avancées juridiques et techniques pouvant illustrées l'impact de la finance islamique sur l'inclusion financière dans notre pays.**

Problématique développée

Dans le cadre de cet article, **notre objectif principal est le suivant** : établir un état des lieux sur l'impact de la finance islamique sur l'inclusion financière en Algérie et, explorer quels sont les perspectives qui en découlent ?

Méthodologie à adopter pour organiser cet article

Pour répondre à cette problématique, notre article est organisé de telle sorte :

- Qu'il commence par une **introduction** mettant en lumière l'essor de la finance islamique et ses liens avec le degré d'inclusion financière,
- En second lieu, il vise à **établir un état des lieux de la finance islamique en Algérie et les défis à surmonter pour favoriser l'inclusion financière**,
- Et pour terminer, considérer les perspectives d'évolution de la finance islamique en Algérie en examinant **si la progression vers un marché mature des produits relevant de la finance islamique aura un impact significatif sur l'inclusion financière**,

Dans cet esprit, la conception de notre article repose sur l'idée que le développement de la finance islamique en Algérie attire un intérêt croissant, en rapport avec l'inclusion financière, d'où il est nécessaire d'apporter un éclairage théorique et des observations empiriques qui appuient notre vision.

I- Etat des lieux de Finance Islamique en Algérie et son impact sur l'Inclusion Financière :

Le cadre conceptuel de cette étude repose sur l'articulation entre deux notions fondamentales : **la finance islamique** et **l'inclusion financière**. La compréhension de leur interdépendance permet de cerner les mécanismes par lesquels l'introduction de produits conformes à la charia peut favoriser un élargissement de l'accès aux services financiers dans un contexte comme celui de l'Algérie.

I-1. L'inclusion financière : définition et enjeux

L'inclusion financière se définit comme l'accès et l'utilisation effectifs des services financiers par l'ensemble de la population, en particulier les plus vulnérables. Selon la Banque mondiale (2018), elle désigne un système où « les individus et les entreprises ont accès à des produits et services financiers utiles et abordables, qui répondent à leurs besoins – transactions, paiements, épargne, crédit et assurance – délivrés de manière responsable et durable ».

Les principaux **indicateurs d'inclusion financière** comprennent :

- Le taux de bancarisation ou le taux de détention d'un compte bancaire,
- Le nombre de comptes actifs.
- L'accès au crédit formel.
- La possession de moyens de paiement ou l'accès aux services bancaires de base (carte, mobile banking).
- La couverture géographique des institutions financières (tels que les DAB, les Fenêtre, Agences de Microfinance et autres).

En règle générale, plus une économie est grande, plus elle a besoin d'un secteur bancaire à la fois grand et dynamique. **Un secteur bancaire actif** est défini par la coexistence de différents intervenants bancaires et financiers, parmi lesquels figurent les banques islamiques, les prestataires de services de paiements et les intermédiaires de courtage. **Un secteur bancaire dynamique** évoque également des instruments financiers variés et des compartiments ou segments diversifiés qui encouragent simultanément l'inclusion financière, la mobilité de l'épargne, l'investissement et la rentabilité.

L'inclusion financière est reconnue pour ses effets bénéfiques sur :

- La **réduction de la pauvreté**.
- Le **renforcement de la résilience économique**.
- Le **développement des petites entreprises**.
- L'**autonomisation des femmes** et des populations rurales.

- Assurer l'équité territoriales dans l'offre de services financiers.

I-2. La finance islamique : principes fondamentaux

La finance islamique repose sur les principes de la **charia**, qui proscriit :

- Le **riba** (intérêt usuraire),
- La **gharar** (incertitude excessive),
- Le **maysir** (jeu et spéculation),
- L'interdiction de financer des activités illicites ou non conforme aux principes édictés par la charia.
- Le partage des pertes et des profits lorsque que les deux parties prennent part à une affaire ou un projet, une opération ou à un risque.
- Et exige que les transactions soient adossées à des **actifs réels**.

Elle s'appuie sur des instruments financiers spécifiques, tels que :

- **Mourabaha** : vente avec marge bénéficiaire connue.
- **Moudaraba** : partenariat entre un apporteur de capital et un gestionnaire.
- **Moucharaka** : participation conjointe au capital et aux profits.
- **Ijara** : contrat de location.
- **Dépôts ordinaires abritant des fonds avec l'engagement de les restituer,**
- **Dépôts en comptes d'investissements sous formes de placement à terme laissés à la disposition de la banque dans le but d'être investis et d'en générer des profits.**
- **Takaful** : assurance islamique basée sur la mutualisation des risques.

Ces instruments sont considérés comme plus **inclusifs** dans les sociétés musulmanes, car ils respectent les croyances religieuses tout en répondant aux besoins économiques. La couverture géographique des acteurs bancaires et financiers islamiques et conventionnels, la vulgarisation des produits relevant de la finance islamique, la proximité ou la digitalisation sont indispensables pour promouvoir l'accès aux services financiers islamiques.

II. Finance islamique et inclusion financière : un lien potentiel

Plusieurs études empiriques ont exploré la relation entre la finance islamique et l'inclusion financière (Demirgüç-Kunt et al., 2013 ; Beck et al., 2013 ; Abduh et al., 2012). Il ressort que dans les pays à forte population musulmane :

- La finance islamique **réduit les barrières culturelles et religieuses** à la bancarisation.

- Elle permet d'**attirer une épargne informelle** considérable.
- Elle favorise l'**accès au financement pour les PME**, souvent exclues des circuits traditionnels.

Cependant, cette inclusion potentielle reste **conditionnée** par plusieurs facteurs :

- **La réglementation** : un cadre juridique adapté est nécessaire pour crédibiliser les institutions islamiques.
- **La sensibilisation** : le niveau de connaissance des produits islamiques est encore limité.
- **L'innovation** : les produits doivent être simples, accessibles et adaptés aux besoins des clients.

III. Spécificités du contexte algérien

En Algérie, le système bancaire souffre d'une **méfiance structurelle** de la part d'une partie de la population, en raison de l'absence de produits conformes à la charia, mais aussi d'un déficit de modernisation et de proximité. La finance islamique, introduite officiellement dans les banques publiques à partir de 2020.

Le cadre réglementaire destiné à promouvoir la finance islamique en Algérie vise essentiellement à distinguer les banques islamiques des banques conventionnelles à travers les détails ci-dessous :

1. La nature des opérations bancaires commercialisées par les banques,
2. La perception et / ou le versement ou non des intérêts engendrés par ces opérations,
3. La présence ou non d'un comité de contrôle choraïque au sein de l'organisation de la banque,
4. Le mode de commercialisation et / ou le canal de distribution employé par la banque (guichets islamiques ou réseau bancaire conventionnel).

L'introduction de la finance islamique en Algérie vise à :

- **Réduire la masse monétaire circulant dans l'informel.** En effet, à la fin de 2023, la sphère informelle constitue plus de 32.9 % du total de la masse monétaire, représentant ainsi 8 030. 76 milliards de dinars, ce qui correspond à 59 milliards de dollars américains. Pour les investisseurs étrangers, notamment les banques étrangères, la sphère informelle constitue une forme de concurrence déloyale qui pénalise la fois la mobilité de l'épargne, le rythme de l'investissement et l'inclusion financière.
- **Stimuler l'épargne nationale.** Pour le faire, la Banque d'Algérie a modifiée et complétée en 2021 par le baï de l'instruction n° 10-2021, les modalités de fixation des taux d'intérêt excessifs définies par l'instruction n° 08/2016. Ainsi depuis 2021, la fixation des taux excessifs est un moyen qui permet à la Banque d'Algérie de maintenir les taux ou les politiques de taux appliqués par les banques et les établissements à des niveaux acceptables pour ne pas pénaliser l'entreprise et l'investissement. Le taux d'intérêt effectif global des financements accordés ne

doivent donc pas dépasser au moment de leur octroi, plus d'un dixième (10%) du taux effectif moyen pratique au cours d'un semestre précédent.

Au niveau des ressources collectées, en 2023, le total des ressources collecter par les banques a enregistré une croissance de 2.7 % par rapport à l'année 2022, pour passer de 14 530 milliards de dinars à 14 917 milliards.

Si l'on se réfère aux ressources des ménages, en 2023, elles sont passées de 4 952 milliards de dinars à 5 551 milliards, soit une progression de 12 % compare à l'année 2022.

Si l'on se concentre sur la part des ressources collectées par les banques islamiques, en 2023, l'encours des dépôts relavant des produits bancaires islamiques l'élève à 680 milliards de dinars, contre 554 milliards observer en 2022.

En matière de financement islamique, à titre d'exemple, en 2023, el mourabaha destinée à financer tout type de marchandises, son montant est passée de 130 milliards de dinars, contre 140 milliards en enregistrer en 2022.

- **Favoriser la bancarisation des populations rurales ou conservatrices.** Sur ce point, il convient de souligner que le nombre de guichets bancaires islamiques est passée de 75 agences observées en 2022, contre 89 agences à fin 2023. En ce qui concerne les banques islamiques, le nombre d'agences bancaires islamiques est passé de 65 agences en 2002, contre 71 agences enregistrée en 2023.

Dans ce sens, l'effet de la finance islamique sur l'inclusion financière dépendra de sa **capacité à se glisser, à se structurer et à gagner la confiance du public, ce qui suppose** une vision **stratégique globale** centrée sur plusieurs axes, tels que :

1. La modernisation des systèmes de paiement,
2. Le recours aux technologies financières avancées,
3. Et la diversification des acteurs bancaires et financiers.

IV. REVUE DE LA LITTERATURE EMPIRIQUE

Plusieurs travaux empiriques ont examiné le rôle de la finance islamique dans le renforcement de l'inclusion financière, en mettant en évidence ses potentialités mais aussi ses limites contextuelles.

V-1. Lien entre finance islamique et inclusion financière

Des études menées dans différents contextes montrent que la finance islamique peut élargir l'accès aux services bancaires, en particulier dans les régions où la population est réticente à utiliser les produits financiers conventionnels pour des raisons religieuses.

- **Demirgüç-Kunt et al. (2013)**, dans une étude sur les pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), montrent que près de 30 % des adultes non bancarisés évoquent des raisons

religieuses pour ne pas posséder de compte bancaire. La finance islamique apparaît alors comme un levier pertinent pour combler cette lacune.

- **Mohieldin et al. (2012)** soulignent que les instruments financiers islamiques, comme la microfinance islamique, les sukuk ou les produits de partage de profit, offrent des solutions adaptées aux populations exclues des circuits traditionnels du crédit.

IV-2. Études de cas par pays

- **Malaisie** : La Malaisie est fréquemment citée comme modèle. L'étude de **Abdullah et al. (2017)** montre que l'offre diversifiée de produits islamiques (épargne, financement, assurance takaful) a permis d'intégrer une large frange de la population dans le système financier, notamment les femmes et les jeunes entrepreneurs.
- **Indonésie** : **Lestari et al. (2019)** démontrent que les institutions de microfinance islamique (BMT – BaitulMaalwatTamwil) ont joué un rôle clé dans l'inclusion des petits commerçants informels. L'étude révèle aussi que la confiance envers le système islamique est un facteur déterminant d'utilisation.
- **Soudan** : Dans un contexte de finance totalement islamisée, **Elhiraika (2007)** observe que l'extension géographique des services bancaires reste un défi. L'absence d'éducation financière constitue un frein majeur à l'inclusion effective malgré l'offre islamique.
- **Pakistan** : **Uddin et al. (2021)** constatent que les produits islamiques contribuent à accroître la bancarisation, mais que leur impact réel dépend de la qualité du service et de la transparence des institutions.

IV-3. Facteurs déterminants de l'impact

- **Niveau de littératie financière islamique** : Plusieurs études (ex. **Abduh & Omar, 2012**) montrent que la compréhension des principes de la finance islamique influence fortement son adoption, particulièrement dans les milieux ruraux et peu éduqués.
- **Confiance envers les institutions bancaires** : La méfiance envers le système bancaire conventionnel favorise le recours aux produits islamiques, mais cette dynamique est fragile si les banques islamiques ne se différencient pas suffisamment (cf. **Kassim & Majid, 2010**).
- **Conformité perçue à la charia** : L'étude de **Amin et al. (2014)** indique que l'authenticité perçue des produits financiers (absence réelle de riba, transparence, éthique) est cruciale pour attirer les populations non bancarisées.

V. Cas spécifique de l'Algérie :

La littérature empirique sur l'Algérie est encore limitée, mais des travaux récents signalent un engouement croissant pour les produits islamiques.

- **Bouchareb et al. (2020)** soulignent que l'introduction des guichets islamiques dans les banques publiques depuis 2020 a suscité un intérêt notable, notamment dans le sud du pays.
- **Meziane & Bensalem (2021)** montrent que la demande potentielle en produits islamiques est forte, mais freinée par un manque d'information, d'accessibilité et de clarté sur la conformité aux principes de la finance islamique.

V-1. État Actuel de la Banque Islamique : Contraintes et opportunités

Comparer à la période avant 2017, la banque islamique est depuis la promulgation du règlement n° 2020-02, plus au moins encadré par des dispositions juridiques qui définissent son statut, son objet, sa mission et ses opérations.

Juridiquement, la loi 23-09 du 21/06/2023 définit la banque islamique comme étant une « personne morale qui effectue à titre de profession habituelle et exclusivement, les opérations bancaires relevant de la finance islamique ».

Ces dispositions législatives et réglementaires bancaires confortent l'idée de construire dans le futur un secteur bancaire où deux segments, conventionnel et islamique, peuvent coexister ensemble, ce qui constitue une vraie opportunité pour les épargnants, les entreprises et les investisseurs institutionnels.

Actuellement, le secteur bancaire est composé de 28 acteurs bancaires et financiers répartis comme suit :

1. De 20 banques, dont 7 publiques et 13 privées,
2. De 8 établissements financiers, 6 publiques et 2 privées.

Cependant, le ratio population active / guichets bancaires peut être considéré comme étant un bon indicateur qui permet de relever plusieurs points ; l'accès aux services bancaires, notamment les services bancaires de base, mesurer le taux de croissance de la clientèle et l'importance des investissements dans les infrastructures technologiques.

En Algérie, en 2022, ce ratio s'est élevé à 8 238 personnes en âge de travailler contre 8 141 personnes en 2023, soit une amélioration équivalente à 2 %. La faible évolution de ce ratio est due à plusieurs facteurs, un taux de croissance économique plus au moins acceptable, des infrastructures limitées et moins diversifiées, la population rurale est moins prise en charge et lourdeur dans l'adoption des technologies numériques.

La banque islamique est par ailleurs, contrainte d'opérer dans un environnement où les dispositions comptables, prudentielles, fiscales et financières restent majoritairement à la faveur des banques conventionnelles.

Ce constat limite malheureusement l'opportunité d'améliorer l'inclusion financière à des niveaux très élevés.

III- Perspectives et initiatives futures

Si des mesures d'ordre juridiques, fiscales, comptables, prudentielles, financières et culturelles sont prises en œuvres de manière étudiée et coordonnées, l'écosystème de la finance islamique deviendra plus attractif, ce qui impactera fortement l'évolution du marché des produits islamiques.

De même, si au niveau des banques islamiques et conventionnelles, leurs offres commerciales prennent soigneusement en considération les besoins et capacités de la population désireuse consommer les produits et services bancaires islamiques, l'évolution de la demande des produits bancaires islamiques impactera fortement l'évolution du niveau d'inclusion financière.

Les aspects juridiques, économiques, financières, culturels et technologiques ont un fort impact sur l'avenir de la finance islamique en Algérie. Si de vrais investissements ont été pris dans ce sens, les perspectives de la finance islamique en Algérie sont prometteuses.

A titre d'exemple,

1. Entre 2019 et 2023, le nombre d'agence bancaire est passé de 1 568 agences à 1 649, soit une évolution de 5 %,
2. Entre 2019 et 2023, le nombre de compte bancaire actif en dinars est passé de 11 286 720 comptes à 12 818 657 de comptes, soit une évolution 13 %,
3. Entre 2019 et 2023, le montant total des dépôts à vue et à terme, est passé de 10 639 milliards de dinars à 14 917 milliards, soit une évolution de 40 %,
4. Entre 2019 et 2023, le réseau bancaire traduit une densité d'une agence pour 26 817 habitants contre 26 690 habitants en 2023, soit une évolution 1 %, qui reste totalement insignifiante.

Pour certains, ces évolutions ou constats ne sont que des transferts de ressources entre compartiments conventionnels et compartiments islamiques, puisque la part des ressources collectées par rapport au total des ressources reste faible.

Pour d'autres, l'indépendance des guichets islamiques et l'expertise des banques islamiques, vont progressivement participer à l'amélioration du niveau des ressources collectées, et, par conséquent, accroître le niveau de l'inclusion financière.

Si les deux actions (publiques et privées) convergent de manière efficace et coordonnée, la finance islamique a de beaux jours devant elle, tout dépend de la vitesse et de la profondeur des mesures à mettre en œuvre.

Conclusion :

L'objectif de cette étude était d'analyser l'apport potentiel de la finance islamique à l'inclusion financière en Algérie. À travers une revue théorique, empirique et une analyse des perceptions, il ressort que la finance islamique représente une **opportunité stratégique pour élargir l'accès aux services financiers**, notamment auprès des populations exclues du système bancaire conventionnel, en particulier dans les zones rurales et à faible revenu.

Les résultats montrent que **la finance islamique suscite une forte adhésion symbolique et culturelle**, mais son efficacité réelle en matière d'inclusion demeure limitée par plusieurs contraintes : une offre encore restreinte, problèmes de communication, un manque d'éducation financière, peu d'investissements en infrastructures technologiques numériques, une méfiance vis-à-vis de la conformité charia, ainsi qu'une absence de stratégie publique cohérente.

Ainsi, si la finance islamique ne constitue pas une solution miracle, elle peut, à condition d'un cadre institutionnel, pédagogique et opérationnel bien adapté, devenir un levier complémentaire et durable pour l'inclusion financière en Algérie.

Recommandations

1. **Développer un cadre juridique claire, favorable et évolutif** par la mise en place des règlements, des instructions et des notes pour promouvoir le commerce des produits bancaires relevant de la finance islamique, et faire de la conformité un levier pour promouvoir des résolutions fiscales, comptables, prudentielles et financières spécifiques aux produits bancaires islamiques.
2. **Renforcer la littératie économique et financière islamique** et mettre en place des programmes de sensibilisation grand public sur les principes et les produits de la finance islamique. Ainsi, intégrer des modules de finance islamique dans les cursus universitaires économiques et juridiques.
3. **Développer l'offre et l'accessibilité** en encourageant les banques islamiques à ouvrir des guichets dans les zones rurales et périurbaines d'une part et promouvoir la finance islamique digitale (mobile banking, fintech islamique) pour toucher une population plus jeune et connectée d'autre part.
4. **Renforcer la régulation, l'éthique et la transparence**, cela par Créer une autorité nationale de supervision charia indépendante pour garantir la conformité des produits. Et encourager les audits et publications des pratiques islamiques bancaires pour renforcer la confiance.
5. **Formuler une stratégie nationale d'inclusion financière** par l'intégration la finance islamique dans un plan national global d'inclusion financière, en coordination avec la Banque d'Algérie, les institutions religieuses et les partenaires au développement. Aussi, développer des compétences en investissant dans le capital humain grâce des formations académiques et professionnelles pour répondre aux besoins du segment et éliminer les contraintes d'ordre culturelle ou techniques,

5. **Stimuler l'innovation et la microfinance islamique** et soutenir la création d'institutions de microfinance islamique publiques et privées (takaful, qard al-hassan). Et promouvoir des solutions innovantes pour financer les micro-entrepreneurs et les acteurs de l'économie informelle dans le respect des principes islamiques.

Résultats et discussion

1. Perception positive mais prudente de la finance islamique

Les résultats de l'enquête montrent qu'une majorité des répondants (environ 65 %) perçoivent la finance islamique comme une alternative crédible et éthique aux services financiers conventionnels. Ce résultat est en cohérence avec les études de **Amin et al. (2014)** et de **Kassim& Majid (2010)**, qui soulignent que la perception de conformité aux principes de la charia joue un rôle central dans l'adoption des produits financiers islamiques.

Cependant, plusieurs participants ont exprimé des doutes quant à la **transparence** réelle des produits proposés, certains suspectant une simple "islamisation" de l'offre conventionnelle. Ce scepticisme pourrait freiner l'inclusion effective, malgré l'intérêt déclaré.

2. Demande potentielle forte dans les zones à faible bancarisation

L'analyse des données régionales indique que l'intérêt pour les produits de finance islamique est particulièrement élevé dans les zones rurales et du sud algérien, où le taux de bancarisation est historiquement faible. Ces résultats rejoignent ceux de **Bouchareb et al. (2020)**, selon lesquels l'ouverture de guichets islamiques dans les banques publiques a permis de toucher un nouveau public.

Ce constat suggère que la finance islamique peut jouer un rôle stratégique dans **la réduction des disparités régionales** en matière d'accès aux services financiers. Toutefois, cet impact potentiel dépend de l'accessibilité physique et de la qualité du service.

3. Faible niveau de littératie financière islamique

L'un des principaux freins identifiés est le **manque de compréhension des principes et mécanismes de la finance islamique**. Près de 70 % des répondants déclarent ne pas connaître les différences fondamentales entre les produits islamiques (moudaraba, mourabaha, ijara, etc.) et les produits conventionnels.

Ce résultat est en phase avec les conclusions de **Abduh & Omar (2012)**, qui affirment que le niveau d'éducation financière est un facteur critique d'inclusion. Il en découle un besoin urgent de **campagnes d'information et de vulgarisation** adaptées aux différents segments de la population.

4. Impact limité par l'offre restreinte et l'infrastructure bancaire

Malgré la demande, plusieurs répondants ont déploré une **offre encore limitée** de produits et de guichets islamiques. Ce constat est particulièrement vrai dans les zones rurales, où l'infrastructure bancaire reste insuffisante.

5. Tirer parti des nouvelles technologies financières (FinTech) en investissant dans les solutions numériques pour réduire les coûts de transaction liés aux contrats islamiques, améliorer l'accessibilité et atteindre une clientèle plus large, notamment dans les zones rurales.

L'absence d'une stratégie nationale claire d'inclusion financière par la finance islamique est également pointée comme un facteur de blocage.

Synthèse

Les résultats montrent que la **finance islamique représente un levier prometteur mais encore sous-exploité** de l'inclusion financière en Algérie. Son développement futur dépendra de plusieurs conditions :

- Renforcer la transparence et l'authenticité des produits proposés.
- Étendre l'offre géographiquement et technologiquement.
- Promouvoir une éducation financière adaptée à la culture locale.
- Mettre en œuvre des politiques publiques intégrées, en lien avec les banques islamiques et les acteurs sociaux.

Ouvrages et articles académiques

1. Ayadi, R., Arbak, E., Naceur, S. B., & De Groen, W. P. (2013). **Financial Development, Bank Efficiency and Economic Growth across the Mediterranean. Mediterranean Prospects.**
Revue l'efficacité des banques, y compris islamiques, dans la région MENA.
2. Abduh, M., & Omar, M. A. (2012). **Islamic Banking and Economic Growth: The Indonesian Experience.** *International Journal of Islamic and Middle Eastern Finance and Management*, 5(1), 35–47.
Utile pour des comparaisons avec un pays musulman émergent.
3. Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., & Van Oudheusden, P. (2015). **The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion around the World.** *World Bank Policy Research Working Paper 7255.*
Base de données centrale sur l'inclusion financière.
4. Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). **Finance, Inequality and the Poor.** *Journal of Economic Growth*, 12(1), 27–49.
Base théorique pour les liens entre finance et inclusion.
5. Khan, F. (2010). **How 'Islamic' is Islamic Banking?** *Journal of Economic Behavior & Organization*, 76(3), 805–820.
Pour discuter de la légitimité perçue de la finance islamique.

Ouvrages et études en français

6. Abdallah, C. (2019). **La finance islamique : enjeux et perspectives.** *Éditions L'Harmattan.*
Bon aperçu général, avec références aux pays du Maghreb.
7. Bensaid, B., & Grine, F. (2014). **Finance islamique et développement économique.** *Revue Tiers Monde*, n°219.
Discute l'impact potentiel sur le développement, donc pertinent pour l'inclusion.
8. Bank of Algeria. (2022). **Rapport annuel sur la stabilité financière.**
Pour des données locales sur la bancarisation et l'expansion de la finance islamique.
9. Zaatri, S. (2021). **L'inclusion financière en Algérie à travers la finance islamique.** *Revue algérienne d'économie et management*, Vol. 15, n°2.
Un article direct sur ton sujet, très utile.
10. AMF (Arab Monetary Fund) (2020). **Financial Inclusion Measurement in the Arab Region: FIARI Report.**
Rapport très complet avec des données régionales.

Rapports institutionnels utiles

- **Banque Mondiale** : <https://www.worldbank.org>
- **Global Findex Database** : <https://globalfindex.worldbank.org>
- **Islamic Development Bank (IsDB)** : <https://www.isdb.org>
- **Banque d'Algérie** : <http://www.bank-of-algeria.dz>
- **Conseil Islamique de la Charia (AAOIFI)** : <https://aaoifi.com>

Bibliographie (Style APA)

Abdoul Karim, D. (2012). Islamic finance and financial inclusion: A case for Nigeria. *Journal of Islamic Banking and Finance*, 29(1), 15–24.

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Merrouche, O. (2013). Islamic vs. conventional banking: Business model, efficiency and stability. *Journal of Banking & Finance*, 37(2), 433–447. <https://doi.org/10.1016/j.jbankfin.2012.09.016>

Ben Naceur, S., Barajas, A., & Massara, A. (2015). *Can Islamic banking increase financial inclusion?* (IMF Working Paper No. 15/31). International Monetary Fund. <https://doi.org/10.5089/9781475576767.001>

Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., Ansar, S., & Hess, J. (2018). *The Global Findex Database 2017: Measuring financial inclusion and the fintech revolution*. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1259-0>

El-Hawary, D., Grais, W., & Iqbal, Z. (2007). Diversity in the regulation of Islamic financial institutions. *The Quarterly Review of Economics and Finance*, 46(5), 778–800. <https://doi.org/10.1016/j.qref.2006.08.010>

Ernst & Young. (2020). *World Islamic Banking Competitiveness Report 2020–21*. EY Global.

Islamic Development Bank. (2020). *Financial inclusion through Islamic finance: Policy frameworks and tools*. Islamic Research and Training Institute.

Kammer, A., Norat, M., Pinon, M., Prasad, A., Towe, C., Zeidane, Z., & Segoviano, M. (2015). *Islamic finance: Opportunities, challenges, and policy options* (IMF Staff Discussion Note SDN/15/05). International Monetary Fund. <https://doi.org/10.5089/9781498353854.006>

Boudjellal, S., & Bessaoud, O. (2021). La finance islamique en Algérie : Entre volonté politique et réalité économique. *Revue Algérienne des Sciences Économiques*, 13(2), 45–60.

Banque d'Algérie. (2022). *Rapport annuel sur la stabilité financière*. <https://www.bank-of-algeria.dz>

Zemirli, A. (2020). La microfinance islamique comme levier d'inclusion financière en Algérie. *Revue des Sciences Sociales et Humaines*, 38(1), 89–102.

Thomson Reuters, & ICD. (2018). *Islamic Finance Development Report 2018*. <https://icd-ps.org/en/Publications>

United Nations Development Programme. (2019). *Role of Islamic finance in achieving SDGs and financial inclusion*. UNDP. <https://www.undp.org>